

DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI A LA 59^{ème} SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI

Genève, du 30 septembre au 09 octobre 2019

Point 5 de l'ordre du jour : Déclarations générales

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la délégation malienne, de vous féliciter, ainsi que l'ensemble des membres du bureau sortant, pour votre dévouement et engagement constants à nous faire avancer sur l'ensemble des questions en suspens, en particulier celle concernant l'élection ou la réélection du Directeur général, l'approbation du programme et du budget pour l'exercice biennal 2020/2021, la décision de tenir ou non une conférence diplomatique pour l'adoption du Traité sur le droit des dessins et modèles industriels, la composition déséquilibrée des organes de gouvernance de l'OMPI.

Je voudrais saisir cette occasion pour féliciter également les membres de votre bureau pour leur élection méritée à vos côtés et saluer la très grande qualité du travail accompli par Monsieur Francis GURRY, jusqu'à ce jour, à la tête de notre organisation commune. Mes remerciements s'adressent à ses collaborateurs, qui n'ont ménagé ni leurs soins, ni leurs efforts pour assurer la bonne préparation des présentes assises.

Je tiens à vous assurer du soutien de la délégation malienne, qui souscrit aux déclarations déjà faites aux noms du groupe africain et de celui des Pays les moins avancés (PMA).

Monsieur le Président,

Distingués Chefs de Délégations,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La délégation malienne souhaite remercier l'OMPI pour l'appui précieux apporté à son pays, suite notamment à la signature le 25 septembre 2009 à Genève, d'un mémorandum de coopération visant à renforcer et à mieux coordonner son programme d'assistance en faveur de la République du Mali, de manière à lui permettre de protéger et utiliser efficacement la propriété intellectuelle pour son développement.

En effet, le Mali se félicite de cet appui constant et multiforme que l'OMPI lui a fournie et qui s'est illustrée, entre autres, par :

- **l'assistance technique à l'adhésion du Mali : à l'Organisation africaine de la Propriété intellectuelle en 1984 ainsi qu'aux Conventions internationales sur la Propriété intellectuelle ;**

- **l'assistance aux renforcements des capacités des cadres maliens en propriété intellectuelle et au renforcement des capacités techniques et managériales des structures chargées de la gestion de la propriété intellectuelle, à savoir le Centre malien de Promotion de la Propriété industrielle (CEMAPI) et le Bureau malien du Droit d'Auteur (BUMDA).**

Au-delà de ces acquis, les actions de coopération entre le Mali et l'OMPI ont été marquées, ces dernières années, par :

- **la signature d'un mémorandum entre le Directeur général de l'OMPI et le Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Investissements en juillet 2009 pour la formulation de la Stratégie nationale de Développement de la Propriété intellectuelle assortie d'un plan d'actions (2015-2019).**

Le document de stratégie qui a été adopté par le Gouvernement du Mali le 26 novembre 2014 se fixe comme objectif global de promouvoir la création d'un cadre favorable à la protection et à la promotion de la propriété intellectuelle, voire à une utilisation effective et efficace du système de la propriété intellectuelle dans la politique et la stratégie de développement économique, social et culturel du Mali ;

- **la signature le 8 octobre 2012 par le Directeur général de l'OMPI et l'Ambassadeur, Représentant permanent du Mali à Genève, de l'Accord portant création d'un Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) au Mali.**

Par cet Accord, l'OMPI et le Mali s'engagent à stimuler la création et l'innovation technique et technologique par le renforcement de l'accès au savoir technique. En termes d'acquis, le projet (CATI) du Mali, capitalise aujourd'hui un bilan de quarante-quatre (44) CATI périphériques installés sur l'ensemble du territoire ;

- **l'organisation de plusieurs séminaires nationaux en rapport, entre autres, avec « La valorisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles : quel rôle pour la propriété intellectuelle ? », « l'information et la sensibilisation des acteurs sur le système PCT », « l'utilisation des actifs de la propriété intellectuelle (PI) pour le renforcement de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) du Mali », « l'efficacité du Réseau National de Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) », « l'importance des identifiants commerciaux dans la valorisation des produits et des services ».**

Le Mali, plaçant la propriété intellectuelle parmi les leviers essentiels pour son développement socio-économique, et soucieux de la prise en compte de ses préoccupations et besoins croissants en la matière, sollicite votre accompagnement pour la mise en œuvre de certains chantiers en perspectives. Il s'agit, en particulier, de :

- l'accompagnement de l'OMPI pour l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Développement de la Propriété intellectuelle qui a été adoptée avec son plan d'actions 2015-2019 par le Gouvernement du Mali en novembre 2014 ;

- l'appui à l'Organisation de la 7^{ième} Edition du Salon national des Inventions et Innovations technologiques (SNIIT) prévue en mars 2020 à Bamako, suite à la dernière édition tenue depuis 2011 ;
- l'appui à l'opérationnalisation du Comité national de Coordination et de Développement de la Propriété intellectuelle (CNC DPI), du Comité national des Indications géographiques (CNIG) ainsi qu'au renforcement de capacités des acteurs qui les animent ;
- l'appui à l'élaboration d'une Stratégie nationale des Indications géographiques (SNIG) en vue de mieux valoriser notre potentiel agro-sylvo-pastoral ainsi que culturel ;
- la poursuite du renforcement de capacités des acteurs dans le cadre de la mise en œuvre du CATI et des mesures d'accompagnement induites par les accords initiés par ou avec l'OMPI ;
- l'accompagnement de l'OMPI pour la mise en place d'une base de données malienne à partir du CATI en vue d'une meilleure diffusion de l'information scientifique et technique au profit des chercheurs, inventeurs et étudiants maliens.

Convaincu que ces sollicitations retiendront tout votre habituel bienveillant soutien, je ne puis que vous remercier de votre bien aimable attention.